

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19379 - 75ÈME ANNÉE

Arrivée demain du président de la République

L'urgence d'un plan de développement par et pour les Réunionnais



Le chef de l'État commencera demain sa visite officielle à La Réunion. Un an après le début du mouvement des gilets jaunes, la situation dans notre île ne s'est pas améliorée comme le rappelle l'appel à la grève générale jeudi et à une manifestation le même jour à Saint-Denis, entre le Jardin de l'État et la préfecture.

La visite officielle d'Emmanuel Macron est marqué par des mesures sans précédent. En effet, le quartier de la préfecture sera bouclé durant tout le séjour, et chaque apparition publique du chef de l'État se fera sous haute surveillance, au coeur d'un périmètre où seule les personnes accréditées seront autorisées à pénétrer. C'est le risque terroriste qui est in-

voqué pour justifier ces restrictions de circulation. Ce qui signifie que les traditionnels bains de foule ne semblent pas au programme.

Situation sociale «hors norme»

Comme l'a rappelé dimanche le PCR, ce séjour a lieu dans un pays où la situation sociale est qualifiée de «hors normes». Comme l'avait montré la forte mobilisation lors de l'émergence des gilets jaunes, il faut peu de chose pour que tout s'accélère. De nombreux observateurs avaient décrit cette période comme le plus important mouvement social depuis des décennies à La Réunion. Force est de constater qu'une crise de ce type arrive à

peu près tous les 10 ans à La Réunion. Elles reposent sur les mêmes causes, c'est à dire le chômage de masse, la pauvreté et la vie chère.

Les réponses apportées à cette crise n'ont pas permis de changer la donne. Un an plus tard, le nombre de demandeurs d'emploi est toujours supérieur à 180.000, tandis que plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, et les prix continuent à dépasser le seuil de l'intolérable.

Pour un projet

Le PCR a rappelé que l'issue réside dans une prise de conscience des Réunionnais. A eux de discuter ensemble pour élaborer un projet partagé, véritable plan de développement de La Réunion, qui sera alors la base de la négociation de nouvelles relations avec la France, sous le sceau de la responsabilité. La loi dite «différenciation, déconcentration et décentralisation» peut être un outil pour formaliser ces nouvelles relations au sein de la République.

La balle est dans le camp du président de la République afin de savoir si l'État est prêt à accompagner cette démarche.

M.M.

L'innovation au service de la lutte contre la précarité énergétique et le changement climatique

Le SIDÉLEC Réunion et ses partenaires inaugurent un micro-réseau mutualisé 100 % solaire à Roche Plate



Face à l'urgence climatique, le SIDÉLEC Réunion, en partenariat avec les villes de Saint-Paul et la Possession, la Région, le Département, le Parc National, l'ONF, EDF, l'ADEME, l'Etat, l'Université de La Réunion et la SPL Horizon, collaborent ensemble à la pérennisation de la fourniture d'électricité sur Mafate. Un micro réseau mutualisé et 100 % solaire a ainsi été inauguré ce lundi 21 octobre 2019 chez des bénéficiaires, M Robert et Mme Libelle. L'ouvrage alimente au total trois familles. Actuellement au stade expérimental, ce modèle d'alimentation électrique doit s'étendre à termes à l'ensemble des foyers mafatais.

Le Syndicat d'électricité du département de La Réunion, (SIDÉLEC Réunion) a inauguré avec ses partenaires ce lundi 21 octobre 2019, le 1er micro-réseau 100 % solaire à Roche

Plate sur Mafate, en présence de Maurice Gironcel, Président du SIDÉLEC Réunion, D'Alin Guezello, Directeur Général de la SPL Horizon Réunion, de Jacqueline Henry, Conseillère Départementale, de Patricia Locame, Adjointe au Maire de Saint-Paul, également élue au TCO et Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest, d'Olivier Duhagon, Directeur Régional d'EDF SEI, de Didier Perriot, Responsable de l'Unité territoriale à l'ONF et de Didier Calogine, Maître de Conférences et Docteur en Mécanique Energétique.

La mini centrale solaire alimente trois familles et entre dans un cadre expérimental. D'une capacité d'autonomie de 5 jours, le micro-réseau de Roche Plate permet aussi d'expérimenter la gestion autonome par l'utilisateur, de sa consommation d'électricité et

d'éviter l'utilisation des énergies fossiles.

« La centrale photovoltaïque mutualisée est d'une puissance totale de 7 280 Wc pour une capacité de stockage de 2 x 24 éléments de batterie de type OPZS Solar (1 320 Ah en C120 sous 48V) » nous explique Nicolas Verdier, Pilote du projet Électrification de « Mafate Village Solaire » pour le SIDÉLEC Réunion.

À travers ce projet global d'électrification du site isolé Mafate, le syndicat intercommunal sécurise la fourniture en électricité d'un site non connectée au réseau électrique des bas. En effet, devant faire face aux phénomènes climatiques de plus en plus intenses, les bénéficiaires ont à présent 5 jours d'autonomie énergétique en cas de d'absence de soleil, le site étant alimenté en électricité uniquement par des panneaux solaires.

Cet ouvrage fait aussi partie d'un programme de recherche de l'Université, financé par le FEDER et qui s'intitule « Promouvoir les projets de recherche et d'innovation contribuant à une meilleure efficacité énergétique et à la valorisation des énergies renouvelables ».

En avant vers l'autonomie énergétique

Maurice Gironcel : « offrir des solutions de développement durable aux Réunionnais »

Voici quelques extraits du discours prononcé hier à Roche Plate par Maurice Gironcel, président du SIDELEC-Réunion, lors de l'inauguration du réseau électrique 100 % solaire :

«L'urgence climatique nous oblige à changer notre modèle de production d'électricité. En tant que Zone non interconnectée dont la production électrique est à plus de 80 % issue des énergies fossiles, c'est évidemment une priorité d'impulser des solutions de productions d'énergies renouvelable et bien évidemment par l'énergie solaire.

Ce micro-réseau 100 % solaire que nous visiterons dans un instant est un ouvrage expérimental qui nous permettra de voir concrètement l'intérêt d'avoir des unités de production à énergies solaire décentralisées, où le citoyen gère sa consommation d'énergie lui-même.

Vous voyez qu'il y a, à travers un tel projet, une perspective d'étendre cette solution d'énergie solaire produit de manière décentralisée. Il s'agit d'un pas de plus vers la responsabilisation des consommateurs, dans une conjoncture économique et sociale où la meilleure énergie électrique est celle qui n'est pas

utilisée.

J'ai l'habitude de dire depuis que nous faisons La Marche Réunionnaise pour le Climat à Sainte-Suzanne, que si nous n'occupons pas du climat, le climat va occuper de nous.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous inviter à la 3^e édition de la marche Réunionnaise pour le climat qui a lieu chaque année le premier dimanche du mois de mars, soit le 1^{er} mars 2020 pour l'année prochaine. Vous êtes donc d'ores et déjà invités.

La Réunion a des ressources. Et il ne lui reste plus qu'à se donner les moyens.

Eh bien c'est ce à quoi nous nous sommes engagés avec nos partenaires : offrir des solutions de développement durable aux Réunionnais, en visant l'excellence en matière d'énergies renouvelables.

L'autonomie électrique est rendue possible, ici à Mafate. Le SIDELEC s'en félicite. Et je tiens à souligner l'important travail d'équipe des partenaires sur ce projet « Village Solaire Mafate », qui doit servir d'exemple, tant par sa technologie innovante que par l'implication des Mafatais dans leur Maîtrise de la Demande en Électricité.

Je m'adresse aussi bien sûr aux bénéficiaires de ce village bientôt 100 % solaire en leur disant que nous sommes évidemment conscients que ce projet n'avance pas aussi vite que l'exige vos besoins qui sont légitimes à plus d'un titre.

Mais c'est à force de volonté et de cœur à l'ouvrage que nous réussissons notre pari. Le pari de l'autonomie électrique en site isolé est inauguré ce matin et c'est un pas de plus vers notre objectif, celui de faire de La Réunion une île verte.

Nous sommes face à une urgence. Une urgence climatique, planétaire et collective. Il est certain que nous devons modifier nos habitudes pour garantir l'avenir.

La planète a déjà changé et ne nous attend pas. Et nous sommes témoins chaque jour des conséquences du réchauffement climatique sur nos saisons, nos ressources naturelles, nos espèces animales et végétales...

Nous n'avons d'autres choix que de modifier nos habitudes pour garantir notre avenir et celle des générations après nous.»

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Mésyé lo prézidan, ni koné ousa ni sava pars ni koné ousa ni sort

Néna in prézidan i ariv isi dann la somenn. Kosa li vien fé ? Paré-t-il, konm moin la lir kékpar li vien vann La Rényon. Mi koné pa kisa la trouv formul-la, mé, moin pèrsonèl mi yèm pa ditou in formul konmsa. Pou kosa ?

Pars La Rényon, nout péi, lé pa a vann é mèm si sa i vé dir fé la promosyon La Rényon, sa in n'afèr mi aprésyé pa ditou. Pou kosa ? Dabor inn pars ni koné kosa k'i kol pa isi shé nou é myé k'sa, ni koné sak i fo fèr dsi l'poinn vizé nout dévlopman ékonomik durab, é dsi lo poinn vizé nout dévlopman sosyal, dsi la késtyon la défans nout l'anvironeman épi dsi lo ranforsman nout lidantité rényonèz.

Mi pé mèm dir la pa dopi dé zour ni koné sa, mé dopi lontan. Fransh vérité ! Nout parti néna soissant zané sète ané !

Pou komansé si nou lé konm ni lé zordi, in départman hors norm sé pars dopi 1946, bann gouvèrnman kisoï gosh konm droite, la konète fèr in sèl zafèr sé d'aral anou déyèr dsi la késtyonn nout dévlopman ékonomik, sosyal, kulturèl, dsu lo poinn vizé nout marsh dann diréksyon nout libèrté épi nout lidantité..

Si mi parl bann gouvèrnman gosh konm droite sé pou plizyèr rézon : dabor pou kosa in loi voté l'ané 1946 bann gouvèrnman la mète par-la sinkant zané pou aplik ali : sirtou alon

pa obliy la bataye pou l'égalité sosyal é pi lo démisyon Paul Vergès épi Elie Hoarau konm dépité. Ob liy pa non pli lo kri in jenn dépité rényonéLaurent : nou lé pa plis, nou lé pa moins, respèkt anou.

Si mi parl bann gouvèrnman gosh konm droite sé pars banna la fé tout sak i fo pou anpèsh nout lidantité rényonèz éprime aèl ko nm téi fo.. Si mi parl bann gouvèrnman gosh ko nm droit, sé pars souvan défoi la aplik lo bann mové solisyon alé oir bann bon solisyon dizon lété k'i krèv azot lé zyé.

Alon pa obliy in n'afèr médam, mésyé, la sosyété : sak i rapèl pa l'émigrasyon bann rényoné dan La Frans, sak la fine obliy bann zanfàn La Creuse, sak la obli la roganizasyon bann préfèrans kont nou par raport demoun i sort déor, sak la fine obliy la frode éléktoral épi la réprésyon, ni pé dir par malis sansa distraksyon zot mémoir i roul dann vide. Pou nout par nou la pankor obliy tousala é la pa domin la vèye !

Alor mésyé lo prézidan, oïla ké ou i vien shé nou, pou fé nout promosyon-pou vann anou-bin mi pé dir aou nou lé kapab fé nou mèm nout promosyon. Ni koné ousa ni sava, pars ni koné ousa ni sort é zot zot i koné ni l'inn ni l'ot.

Justin